



Les logotypes

Fournir des **fichiers vectoriels** .ai ou .svg
si possible accompagnés de leur charte graphique

 Une image vectorielle est une image mathématique conçue à partir de vecteurs qui peut être agrandie à l'infini sans perdre en qualité. Les images vectorielles sont généralement plus légères que les images matricielles constituées de pixels.



Les photographies

Fournir des **fichiers matriciels (pixels)** .jpeg

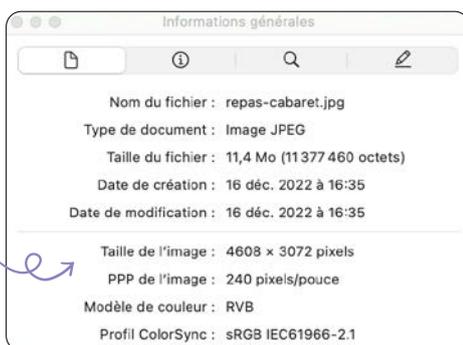
D'autres extensions sont possibles

.png (gestion de la transparence)

.tiff (format d'enregistrement plus lourd)...

 L'image constituée de pixels ne peut être agrandie sans perdre en qualité, c'est pourquoi il faut veiller à prendre en compte sa dimension finale pour un rendu optimal **(250 dpi pour l'impression offset)**.

Les informations d'aperçu du fichier vous permettent de connaître ses dimensions en pixels.



QUELQUES EXEMPLES (à 250 dpi ou pixels/pouce)

A4 = 210 x 297 mm = 2067 x 2923 pixels

A5 = 148,5 x 210 mm = 1462 x 2067 pixels

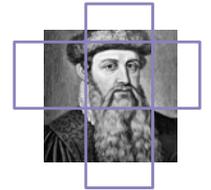
A6 = 105 x 148,5 mm = 1033 x 1462 pixels

A7 = 74,25 x 105 mm = 731 x 1033 pixels



Le cadrage

Le cadrage des photographies doit si possible anticiper leur usage final vertical (à la française) ou horizontal (à l'italienne) et leur recadrage éventuel.



Comment télécharger des images d'Internet de bonne qualité ?

1. Effectuez votre recherche d'image depuis votre navigateur
2. Sélectionnez l'onglet **Images**
3. Cliquez sur l'onglet **Outils** afin d'affiner vos critères de recherche : qualité de l'image (sélectionnez **Grandes images**), la couleur, les droits d'utilisation ou d'usage
4. Sélectionnez l'image qui vous intéresse
5. Vérifiez sa résolution (ici 1040 x 1322 pixels)
6. Faites un clic droit sur l'image pour la télécharger (ou enregistrer l'image sous) sur votre ordinateur



 Si vous utilisez publiquement des images protégées par le droit d'auteur, cela risque de constituer une infraction au Code de la propriété intellectuelle. Optez pour des images sous licence Creative Commons ou bien demandez à l'auteur de l'image son autorisation avant de vous servir de son travail. N'oubliez pas de toujours mentionner le nom du photographe.

